



Cercles d'étude et opportunités de formation non formelles

Des individus qui se choisissent pour évoluer
ensemble

Lignes directrices pour la création
d'un cercle d'études : les bonnes
pratiques issues du Projet Scate

Octobre 2006

Le projet SCATE (116464 – CP – 1 – 2004 – 1 – Grundtvig – G1) a reçu le soutien financier de la Commission des communautés européennes: Direction générale pour l'Education et la Culture - Programme Socrates- Action Grundtvig.

Le projet SCATE est coordonné par la direction des politiques du travail de la province de Gênes.

Ce document a été produit grâce au soutien financier de la Commission européenne. Cette publication reflète les points de vue des seuls partenaires et la commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information ici contenue.

© Copyright 2006

Note: les contenus de cet ouvrage peuvent être reproduits dans des contextes visant à organiser et promouvoir des cercles d'études. Référence à citer: Extrait de Cercles d'études et opportunités de formation informelles, des individus qui se choisissent pour évoluer ensemble: lignes directrices pour la création d'un cercle d'étude: les bonnes pratiques issues du projet Scate, rapport écrit en 2006 dans le cadre du projet SCATE (Study Circles: A Tool for Empowerment), cofinancé par le Programme Socrates de l'Union européenne, Action Grundtvig.

www.scate.info

Sommaire

Le projet Scate – Study Circles, A Tool for Empowerment	4
Introduction	5
L’empowerment, un moyen de co-développement des éducations populaires en Europe	6
La formation entre transmission de normes et émancipation	6
Inventer aussi une école des savoirs choisis	6
SCATE dans la ligne d’une double tradition européenne	8
L’empowerment, un concept qui focalise sur l’objectif et les valeurs défendues	8
L’empowerment, un outil dépasser le clivage entre temps subis et temps choisis	8
Remettre les savoirs émancipateurs en scène	8
Lignes directrices pour la réalisation des cercles d’étude	10
Les 5 conditions nécessaires à la conception d’un Cercle d’étude :	10
Comment organiser un cercle d’étude	10
Comment sont évaluées les activités d’un cercle d’étude	11
L’importance de la diffusion	11
Les possibilités de développement et d’intégration avec les autres instruments	11
Quelles perspectives d’avenir pour la formation permanente ?	13
Systèmes locaux d’échange	13
Le Mouvement des Réseaux d’Échanges Réciproques de Savoirs - MRERS	18
Hybridations possibles	19
L’observatoire de l’ <i>empowerment</i>	22
L’observatoire de l’empowerment	25
A l’origine de l’idée, la rencontre des réseaux français d’Education populaire	25
Qui a mis à jour l’intérêt d’un travail collaboratif inter réseaux	26
Clarifier les représentations de l’empowerment au regard des pratiques	26
Développer des outils spécifiques d’observation	27
Développer et observer les pratiques d’empowerment en les décodant.	27
Elargir la portée du travail en créant un véritable observatoire de l’empowerment	28

Le projet SCATE – Study Circles, A Tool for Empowerment

Cercles d'étude, banques du temps et réseaux d'échanges réciproques de savoirs, arbres des connaissances, tels sont les instruments qui pourraient permettre une nouvelle approche de la formation permanente.

L'objet du projet SCATE repose sur la nécessité de favoriser la diffusion de modèles novateurs de financement pour l'éducation des adultes et de stimuler la demande de formation dans une population normalement peu réceptive au développement de stratégies d'apprentissage permanent.

Les objectifs principaux sont au nombre de trois :

- 1) jalonner des itinéraires facilitant la constitution des « cercles d'étude ».
- 2) adapter les instruments et les méthodes des banques du temps et des réseaux d'échanges réciproques de savoirs pour favoriser la diffusion des savoirs « construits » sans employer d'autres ressources publiques (ou du moins avec un coût plus limité).
- 3) encourager l'accès de nouveaux utilisateurs aux Centres pour l'Éducation Permanente ou aux autres organismes jusqu'à ce jour dédiés à l'éducation des adultes, selon des modes différents du mode formel, fondés sur l'apprentissage permanent.

Ces lignes directrices, fruit du travail conjoint des partenaires, visent à venir en aide à quiconque entend organiser un programme de financement de Cercles d'étude et à quiconque désire participer à un Cercle ou est intéressé par la promotion d'un réseau d'échanges de savoirs.

Il s'agit de suggestions qui peuvent évidemment être interprétées librement et qui sont nées de l'expérience menée dans chaque pays participant au projet SCATE, ainsi que du débat et de la confrontation qui en ont découlés.

En conclusion, cette réflexion situe les analyses et les résultats du projet dans un contexte plus vaste et se réfère aux considérations des partenaires quant aux futures voies qui pourraient résulter de l'hybridation des instruments analysés dans le projet SCATE.

Introduction

Le cercle d'étude est un mode de réunion spontanée de personnes qui désirent approfondir une question ou un thème et ne trouvent pas le cours de formation propre à satisfaire ce besoin. Parfois, l'intérêt est partagé par un groupe d'individus qui se connaissent déjà. Certains sont à la recherche de personnes qui peuvent partager le même intérêt et qui sont disposées à l'approfondir avec eux.

Par comparaison avec d'autres pays européens, dans le cadre du Projet communautaire SCATE coordonné par la Province de Gênes, se sont dégagées des expériences différentes qui ont conduit à la définition de bonnes pratiques pour la réalisation de cercles d'étude.

Ces lignes directrices entendent encourager le développement de cercles d'étude et de réseaux d'échange de savoirs. Notre intention était de réaliser un instrument direct, de lecture facile, destiné à des associations, des collectivités locales et des citoyens intéressés par les expériences en question.

Quand le projet SCATE a été lancé, les instruments identifiés par les partenaires étaient au nombre de trois : les Cercles d'étude, les Banques du Temps et les Arbres des Connaissances.

La comparaison entre les réalités d'autres pays a conduit à découvrir d'autres instruments, par exemple les Chitalishte, les Cercles culturels bulgares (pour information – en anglais - <http://www.chitalishte.bg/>) et les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) français (<http://www.mirers.org/>).

C'est justement les RERS qui ont attiré l'attention des partenaires du projet SCATE, car il s'agit d'une solution qui regroupe certains des aspects des instruments analysés par SCATE, se rapprochant ainsi de ce qui était l'hypothèse d'intégration initiale.

Le principe des RERS est simple : l'échange de savoirs s'effectue sur le modèle de la réciprocité ouverte : toute offre suppose une demande et toute demande est accompagnée d'une offre, à plus ou moins long terme, de la même façon que dans les Cercles d'étude. Dans les RERS sont échangés des savoirs : tout rapport d'argent ou de service est exclu à la différence des Banques du Temps.

Dans un monde complexe aux multiples facettes comme le nôtre, la richesse de l'offre et la variété des propositions ne peuvent être perçues que comme un enrichissement.

Quel que soit l'instrument est utilisé, quelle que soit l'hybridation que l'on décide de réaliser, la chose importante est que la soif de connaissance reste présente et puisse trouver des moyens qui continuent à l'alimenter.

L'empowerment, un moyen de co-développement des éducations populaires en Europe

Olivier Las Vergnas

La formation entre transmission de normes et émancipation

Depuis des siècles en Europe, gouvernants, religieux et forces sociales populaires œuvrent pour faire naître des systèmes éducatifs, pour partie normatifs et pour partie émancipateurs. Normatifs pour permettre la transmission de traditions, de rites et de cadres de référence, émancipateurs pour répondre à des finalités plus progressistes de développement individuel ou collectif de l'esprit critique et de la créativité : une grande variété de systèmes de développement de compétences ont ainsi été modelés, selon les lieux et les temps, par des autocrates féodaux, des révolutions populaires ou des religions émancipatrices ou scolastiques, agissant dans des nations unifiées ou des archipels de potentats indépendants.

Les deux derniers siècles ont été marqués par l'invention puis par une forte standardisation de l'instruction obligatoire, mais ils n'ont en rien stérilisé les différentes formes d'éducatons populaires. Bien au contraire, des nécessités sociales aussi différentes que le maintien de la productivité tout au long de la vie des travailleurs et que la revendication du libre exercice de ses droits de citoyens en démocratie les ont consolidés. L'exemple des mouvements d'éducation populaire en France ou du Folksbildung en Suède en porte témoignage.

Inventer aussi une école des savoirs choisis

De fait, l'instruction publique obligatoire est souvent perçue par les jeunes de nos pays comme une obligation douloureuse, ni motivante, ni gratifiante, où jamais personne ne choisit ce qu'il apprend. Inventée dans un contexte ambigu entre dressage des enfants fondé sur le par cœur et émancipation sociale, l'école d'aujourd'hui apparaît à certains comme une raffinerie sociale, où les individus n'ont que le droit de suivre les programmes scolaires qui les rangeront dans les cases et castes qui leur correspondent. A contrario, permettre à chacun de s'émanciper et de gagner en pouvoir d'action individuelle et collective par la construction et le partage de ses savoirs, tel pourrait être aujourd'hui une définition d'un projet de l'éducation populaire.

Vu sous cet angle, la question de la motivation et du libre choix de ce que l'on va apprendre est cruciale : donner une vision, voire un choix de ce que l'on va s'approprier permet de passer d'un schéma de savoirs subis à des savoirs choisis où, non content d'apprendre par des pédagogies actives, on revendique aussi le libre arbitre de construire soi-même ses programmes en gérant en toute transparence par soi-même ses besoins et ses motivations d'apprendre.

Il en va de même pour la question de la reconnaissance de la valeur des savoirs de chacun et de la possibilité de les échanger, ce qui autorise tout à la fois la construction de nouvelles pédagogies et de nouveaux regards sur la relation entre savoirs et pouvoirs.

Paradoxalement, alors que les formes non scolaires d'éducation existent dans tous nos pays s'appuyant sur ces aspects, peu d'initiatives se sont développées ces dernières décennies pour favoriser leurs co-développements. Pourtant, la structuration dès l'instruction publique obligatoire dans nos différents pays s'est faite de manière très variable selon les emprises politiques et religieuses : un peu comme une empreinte en creux, les systèmes populaires d'éducatons sont aujourd'hui très marqués par ces spécificités d'autant que contrairement à l'éducation formelle, ils n'ont que peu été standardisés et normalisés par les politiques des nations puis de la communauté européenne.

Encadré : Un colloque vient de se tenir en France sur cette question de la diversité des éducations populaires

(Paris, 28 au 30 juin 2006, Groupe d'études historiques de la formation des adultes, cf. <http://www.gehfa.com/SeminaireEuropeen.htm>).

Comme le dit Françoise Laot (GEHFA) dans son introduction : «... Les changements économiques, politiques, sociaux et culturels, ainsi que le processus d'industrialisation partout en Europe ont eu un impact sur les idées et sur le développement d'actions d'éducation du "peuple" ou des classes "laborieuses". [...]. Un des éléments-clés de ces débats, à l'échelle européenne, se trouve dans le conflit grandissant entre des initiatives philanthropiques ou religieuses de bourgeois ou de clercs issus de classes intermédiaires, qui visaient à organiser l'éducation pour les classes populaires, et celles de travailleurs et de femmes, s'organisant progressivement pour affirmer le droit des classes populaires d'organiser, de manière indépendante, leur propre éducation. Dans différents contextes nationaux, la construction idéologique de la Question sociale devint un moyen de combat pour l'accès à l'espace public et pour le contrôle de l'éducation du peuple. [...] "Savoir c'est pouvoir" devint un drapeau brandi par de nombreux protagonistes dans la lutte contre l'oppression et le combat pour l'émancipation collective. »

[... Le XIX siècle a été fortement caractérisé] par un grand nombre d'échanges interculturels et transnationaux : échanges d'idées, d'expériences, d'initiatives. C'était, en fait, une importante période de développement de mouvements d'éducation d'adultes à dimension européenne. Récits de visites dans d'autres pays, journaux intimes, récits biographiques, publications et également conférences internationales, témoignent d'un intérêt commun et du projet, partagé par beaucoup, de résoudre la Question sociale par l'éducation, notamment par l'organisation de mouvements éducatifs européens. Les thèmes de ces échanges se référaient à des initiatives telles que les Universités populaires, l'extension universitaire, les universités ou les écoles supérieures du peuple, les cercles d'études, la vulgarisation scientifique, les associations d'éducation de travailleurs (WEA), les maisons du peuple, les bibliothèques populaires, les voyages culturels, les coopératives. Un trait important et largement partagé de ces initiatives était l'accent porté sur la solidarité et l'apprentissage mutuel et collectif dans le cadre d'activités associatives. Cela devint manifeste avec l'importance donnée à l'apprentissage collectif dans la vie quotidienne des hommes et des femmes au travail, en dehors des institutions éducatives. L'organisation de l'éducation des adultes était le plus souvent conçue comme une éducation sociale, mutuelle, collective, avec des formes parfois très innovantes d'éducation informelle reliées à des enjeux plus larges de participation et de développement social démocratique. Ces différentes initiatives partageaient souvent une importante identité associative et des pratiques d'éducation des adultes basées sur l'idée « d'apprendre ensemble » de manière solidaire. »

SCATE dans la ligne d'une double tradition européenne

Le projet SCATE (Study circle, a tool for empowerment), remet donc au goût du jour une tradition historique : inscrit dans la logique de l'émancipation il se fixe comme objectif de favoriser les échanges entre les diverses pratiques d'éducation non scolaire en Europe et associe plusieurs logiques complémentaires mises en œuvre au sein de petits groupes d'apprenants s'appuyant sur des méthodes de projets ou d'échanges de savoirs. Ces actions se retrouvent dans des cadres non formels ou informels et ont abouti à la mise en place d'autant de réseaux spécifiques. De fait, même si les pédagogies en question s'appuient sur des valeurs proches, ces réseaux travaillent peu ensemble. Voilà qui a suggéré de favoriser la connaissance réciproques de ces pratiques en Europe et d'étudier la pertinence d'hybrider entre elles certaines de ces méthodes.

L'empowerment, un concept qui focalise sur l'objectif et les valeurs défendues

Par sa définition centrée sur l'empowerment, le projet SCATE se positionne dans une posture spécifique, focalisée sur un objectif final et a donc le mérite de mettre en valeur les bénéfices attendus. De fait, il se démarque en cela de nombreux projets, séminaires ou mises en réseau qui se définissent par des méthodes (pédagogie personnalisée, échanges réciproques de savoirs, point d'accès à l'autoformation) ou des outils (cyberbases, médiathèques numériques), voire des noms se révélant peu explicites à l'usage (Cités de métiers).

L'empowerment, un outil pour dépasser le clivage entre temps subis et temps choisis

Qu'on le veuille ou non, le souvenir de l'école fait classer, pour beaucoup d'entre nous, la formation dans le champ de l'effort et de la pénibilité. A contrario, les lieux à vocation culturelle (musées, centres d'expositions, cyberspace) proposent des situations « agréables » d'appropriation de savoirs. Or, force est de constater que ces lieux ne génèrent que très exceptionnellement, dans le cadre des temps choisis, des pratiques innovantes de formation des adultes repérées comme en rapport avec la « formation tout au long de la vie » ou la vie professionnelle. Cette question nous confronte à la séparation entre « loisir » et « utilité » : parler d'un usage formatif d'un lieu culturel relevant du temps choisi constitue une transgression de ce clivage, le signifiant "éducation" étant en général associé aux temps subis et "pratiques culturelles" aux temps choisis.

Remettre les savoirs émancipateurs en scène

A contrario, l'idée de « savoirs émancipateurs » transcende cette coupure et permet de lutter d'une part contre l'image de pénibilité qui a tendance à être attachée à toute action formative liée au travail et d'autre part à celle de futilité qui pourrait être associée à toute action relevant des temps choisis. Dans cet esprit le choix constitutif de SCATE de mettre en avant l'empowerment - concept transversal, attaché ni à la pénibilité ni au loisir- renforce le développement des réseaux qui se situent dans une logique hybride, entre autodidaxie et formation continue instituée.

La « société de la connaissance » attendue par chacun d'entre nous n'en est encore aujourd'hui qu'à ses premiers balbutiements. Certes les déclarations d'intentions ont envahi le paysage ; mais les pratiques d'émancipation par le partage des savoirs restent en fait marginales : elles sont chaque jour en butte aux assauts d'une triple volonté de marchandisation de toute activité, de normalisation de toute utopie et de rentabilisation à outrance de tout investissement. En affirmant haut et fort l'ambition de l'empowerment comme une priorité, en montrant la force de l'expérience suédoise et la richesse et la complémentarité des multiples réseaux, SCATE s'inscrit dans la palette d'outils pour refuser ce déclin programmé de l'éducation populaire.

Lignes directrices pour la réalisation des cercles d'étude

Carmen Bazzano et Valentina Ghio

Les 5 conditions nécessaires à la conception d'un Cercle d'étude :

Les participants doivent être disposés à investir du temps et à s'épauler les uns les autres pour mettre en place des itinéraires d'apprentissage, destinés au développement culturel de l'individu et du groupe.

Le groupe doit être formé de cinq à quinze personnes au maximum, la durée minimale de la démarche étant de 50 heures.

Le temps doit être organisé en priorité en auto-apprentissage et apprentissage réciproque et solidaire, tout en prévoyant même, à l'occasion, l'intervention d'experts.

Le programme doit être défini dans le projet, en prévoyant des activités non seulement théoriques mais aussi des exercices, des laboratoires, des activités pratiques et motrices.

Les résultats doivent être diffusés dans la communauté locale afin de devenir le patrimoine de tous.

Comment organiser un Cercle d'étude

Le Cercle d'étude peut être lancé par un organisme ou par une association mais peut également naître de façon non formelle de l'idée et de la volonté d'un ou de plusieurs individus.

Dans les deux cas, l'intérêt fondateur du cercle doit être partagé par au moins 5 personnes tandis que le nombre maximal de participants à chaque cercle ne doit pas dépasser 15 personnes.

Il faut prévoir la possibilité, pour quiconque le désire, de prendre part aux rencontres en qualité d'« auditeur ». A cette dernière catégorie appartiendront donc les personnes qui, tout en ne participant pas officiellement au cercle, ressentiront le besoin et l'envie d'en faire partie chaque fois qu'elles le désirent.

L'objectif est d'impliquer tous les individus qui, pour des motifs divers, ne bénéficient pas d'opportunités de formation traditionnelles.

La question dont traitera le cercle et sur laquelle portera l'intérêt de ses participants peut être de nature variée et concerner les secteurs les plus divers. De l'étude des nouvelles technologies aux équipements agricoles traditionnels, en passant par les recettes venues des quatre coins du monde, les danses populaires et les techniques d'écriture, toutes les idées sont les bienvenues.

Une fois définis le thème et les participants au cercle d'étude, il sera nécessaire de s'occuper des formalités administratives en obtenant avant tout le formulaire de présentation du projet.

Comment sont évaluées les activités d'un Cercle d'étude

Durant les différentes phases de déroulement des activités des Cercles, il est important que soient réalisées des évaluations tant des aspects organisationnels lors d'éventuels moments critiques et difficiles que du mode de contribution de chacun au sein du groupe de travail.

Certains cercles sont, sur échantillonnage, visités directement sur le lieu de leur activité par un agent qui contrôle le respect des lignes directrices du projet et vérifie la motivation, l'intérêt, le niveau de satisfaction de chacun, ainsi que les dynamiques de groupe et la participation des membres.

Au terme du parcours, chaque cercle produit ses conclusions sous forme d'un rapport détaillé sur l'expérience vécue, la méthode de travail adoptée, la contribution de chacun, les frais supportés, les résultats produits et obtenus.

Il est ensuite demandé à chaque participant de remplir le questionnaire d'« Evaluation individuelle » pour vérifier le niveau de satisfaction de chacun quant aux activités exercées et aux relations instaurées au sein du groupe. On sonde enfin l'intérêt de chacun à participer à nouveau à des initiatives analogues et/ou à connaître d'autres expériences de cercle.

Périodiquement, des rencontres collectives auxquelles participent les Interlocuteurs des cercles qui ont pris fin sont organisées. Ces rencontres sont une occasion précieuse de comparaison et d'échange face à différentes réalités.

L'importance de la diffusion

Il appartient à chacun d'organiser sa propre campagne de publicité et de diffusion des informations relatives aux activités menées et/ou prévues.

Chaque cercle peut en effet décider de prévoir des séminaires et des rencontres publiques impliquant des personnes extérieures au groupe formé pour le projet.

Parfois même, une partie du financement est spécifiquement destinée à la campagne de diffusion moyennant l'élaboration d'affiches, de brochures et de dépliants d'information.

Il arrive souvent que le cercle décide de créer sa propre page web sur laquelle il explique le travail accompli et grâce à laquelle il pourra même transmettre d'éventuels rendez-vous, des changements de programme, des communications de service et tout ce qui s'avère nécessaire lorsque le porte-parole ne peut intervenir de manière adaptée.

Les possibilités de développement et d'intégration avec les autres instruments

Quand le projet SCATE a été lancé, les instruments identifiés par les partenaires étaient au nombre de trois : les Cercles d'étude, les Banques de Temps et les Arbres de connaissances. La comparaison avec les réalités d'autres pays a conduit à découvrir d'autres instruments, par exemple les Chitalishte, les Cercles culturels bulgares (pour information – en anglais - <http://www.chitalishte.bg/>), les Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) (<http://app.algora.org/>) et les Réseaux d'échanges

réiproques de savoirs (RERS) français (<http://www.mirers.org/>). Ces derniers ont attiré plus particulièrement l'attention des partenaires du projet SCATE, car il s'agit d'une solution qui regroupe plusieurs aspects des instruments analysés par SCATE, se rapprochant ainsi de ce qui était l'hypothèse d'intégration initiale.

Le principe des RERS est simple : l'échange de savoirs s'effectue sur le modèle de la réciprocité ouverte, chaque offre suppose une demande et chaque demande s'accompagne d'une offre, dans un temps qui peut être plus ou moins long, sur un mode semblable aux cercles d'étude. Tout rapport lucratif ou de travail, à la différence des Banques de Temps, est exclu de l'échange de savoirs dans les RERS.

La prochaine étape du projet SCATE sera donc d'approfondir la connaissance des RERS de manière à intégrer leurs principes dans l'analyse des autres instruments.

Dans un monde complexe aux multiples facettes comme le nôtre, la richesse de l'offre et la variété des propositions ne peuvent être perçues que comme un enrichissement. Quel que soit l'instrument utilisé, quelle que soit l'hybridation que l'on décide de réaliser, la chose importante est que la soif de connaissance reste présente et puisse trouver des moyens qui continuent à l'alimenter.

Quelles perspectives d'avenir pour la formation permanente ?

Rita Bencivenga

Au cours de cette section, nous présenterons tout d'abord une brève description des caractéristiques des systèmes locaux d'échange de services, de connaissance et/ou de biens. Cela est nécessaire car deux des instruments analysés dans le cadre du projet Scate, les banques du temps et les réseaux d'échanges de savoirs, appartiennent à cette vaste catégorie et il est important de saisir quelles nuances les différencient.

Nous donnerons ensuite quelques informations sur les caractéristiques générales des réseaux d'échanges réciproques de savoirs car il s'agit d'un instrument non initialement prévu par le projet et non cité dans les premiers textes produits dans le cadre du projet. Il est par conséquent important de connaître le parcours qui est à l'origine de son introduction, dans un second temps, dans l'analyse. Il est surtout important de rappeler que ce choix est lié à des aspects spécifiques du projet et du partenariat qui l'a réalisé et qu'il n'est pas possible, ni même correct, d'identifier des liens logiques généraux ou des explications fondées sur les instruments eux-mêmes.

Nous émettrons ensuite une première hypothèse de conception d'un instrument regroupant des éléments des quatre autres et qui, vu ses caractéristiques, pourra être créé par des organismes publics et du secteur tertiaire qui entendent contrôler les circuits d'échange de connaissances, en programmant et en orientant la croissance globale de ces derniers.

Enfin, nous apporterons une réflexion née dans le cadre du partenariat sur de futures activités de recherche et d'approfondissement.

Systèmes locaux d'échange

En économie, les aspects financiers l'emportent de plus en plus sur la réalité et l'économie capitaliste présente souvent une influence négative sur la communication sociale.

En échangeant des services (et des biens) sans recourir à la monnaie ou en utilisant des monnaies alternatives à la devise nationale, on valorise surtout le rôle de la personne dans la communauté. Les systèmes d'échanges non monétaires s'opposent à la pensée économique unique dominante et permettent de prendre conscience qu'il existe des limites au développement et qu'il est nécessaire de trouver des solutions pour avoir une qualité de vie élevée, même lorsque les ressources naturelles et financières diminuent.

Les formes d'échanges non monétaires existant dans les pays post-industriels sont très nombreuses. M. Pittau¹ mentionne ses premières expériences qui vont du Canada des années soixante-dix à la large gamme de solutions actuelles : le MORE (Member Organised Resource Exchange system) aux États-Unis et au Japon, le LETS (Local Exchange Trading System) répandu en Grande-Bretagne et en Australie, le ROCS (Robust Complementary Community Currency System)² anglais, le SEL (Système d'Échange Local) et le Troc de Services commun à la France et

¹ Maurizio Pittau, *Economie sans Monnaie, Les Systèmes d'échange non monétaire dans l'Économie de Marché*. Ed. EMI, 2003

² <http://www.transaction.net/money/rocs/#issue>

aux pays francophones, le RERS (Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs) présent en France, en Suisse, en Belgique et en Hollande, la Banque du Temps active en Italie, en Suisse et en Espagne, le Tauschring et le Wir développés en Allemagne et en Suisse, le REL (Réseau d'Économie Locale) et le SRI (Système de Réciprocité Indirecte) présents en Italie. Pittau cite également les Ducats imaginaires, le Green dollar, les Hureai kippu, les Ithaca hours et les Hero dollars, monnaies complémentaires qui ont circulé et circulent parallèlement à la monnaie conventionnelle et répondent à des besoins que les devises conventionnelles ne satisfont pas.

Nous pouvons ramener les systèmes locaux d'échange à deux types généraux : le premier a une connotation plus économique (ex. les Local Exchange Trading System - Lets), le second est plus orienté sur des aspects sociaux (ex. Les Banques du Temps – BdT³ et les Troc-Temps)⁴. Les systèmes analysés dans le projet Scate font partie de ce second groupe.

Le point commun de tous ces systèmes est qu'ils sont nés (ou se sont principalement développés) à des moments de crise économique et sociale.

Amorevole et Rizzo⁵ soutiennent que le fondement du Lets est le désir de « corriger les logiques faussées de l'économie en passant ainsi d'un commerce impersonnel à des rapports plus personnels et humains, en introduisant des transferts entre individus dotés de connaissances, de capacités, de temps et de biens inutilisés ». Les Lets, lancés dans le monde anglo-saxon à la fin des années 80, mettent l'accent sur le caractère économique de l'initiative, en construisant un système économique alternatif qui n'utilise pas la monnaie courante mais une monnaie

³ Parfois se crée une confusion entre « Banque du Temps » et « Banque des Heures » : la première opère dans le cadre du temps libre, la seconde naît dans et s'applique au contexte professionnel. En France, à Strasbourg et en Allemagne, dans l'entreprise Volkswagen, sont nées les premières expériences liées à des exigences de flexibilité entrepreneuriale et à celles de travailleuses seules avec enfants. En Italie, la banque des heures a été introduite dans les conventions nationales catégorielles à compter de la seconde moitié des années 90. La **Loi n° 53 du 8 mars 2003 « Dispositions pour l'aide à la maternité et à la paternité, pour le droit aux soins et à la formation et pour la coordination des temps de la ville »** (J.O. n° 60 du 13.03.2000) la cite, à l'art. 9, comme une forme de flexibilité de l'horaire de travail dans une optique de conciliation entre temps de vie et de travail. La loi prévoit l'octroi de contributions « en faveur d'entreprises qui appliqueront des accords contractuels prévoyant des actions positives pour la flexibilité et en particulier :

a) des projets structurés permettant à la mère qui travaille ou au père qui travaille, même quand l'un des deux est travailleur indépendant, ou quand on leur a confié ou quand ils ont adopté un mineur, de bénéficier de formes particulières de flexibilité des horaires et d'organisation du travail : travail à temps partiel réversible, télétravail et travail à domicile, heures d'arrivée ou de départ flexibles, banque des heures, flexibilité sur les postes à horaire concentré, la priorité étant donnée aux parents qui ont des enfants âgés au maximum de huit ans, ou de douze ans s'ils leur ont été confiés ou s'il les ont adoptés ».

Le système contractuel de la Banque des Heures permet la gestion de la prestation professionnelle par mise en réserve, sur un compte individuel, d'un nombre d'heures fournies en plus de l'horaire normal dont le volume est défini dans le contrat. Peuvent bénéficier de ce système les travailleurs et les travailleuses salariés, tant sous contrat à durée indéterminée qu'à durée déterminée. Au lieu de cumuler des heures supplémentaires payables, on peut donc cumuler un certain nombre d'heures à utiliser sous forme d'autorisations de bénéficier de repos supplémentaires que l'on gère dans le temps à son gré.

⁴ Giuliana Galeotti. *Éléments essentiels pour une analyse sociologique des Banques du temps* (« *Politiques sociales et services* », n° 2, 2003, pp. 173

⁵ Rosa Amorevole et Pantaleo Rizzo. *Sans monnaie. Guide des systèmes d'échange non monétaire* (Ed. Lavoro, 2000)

locale. L'aspect social, prédominant dans les BdT et dans les Trocs, vient en seconde position.

Les BdT italiennes et les Trocs français sont des associations qui sont nées spontanément et pour des raisons pratiques. Quiconque participe à ces associations désire créer, par l'échange d'activités, une occasion de socialisation et un moyen de donner le pouvoir d'acquiescer à celui qui n'en dispose pas. Les BdT italiennes, basées sur la valorisation des prestations échangées dans le temps, sur l'égalité entre les sujets, tout en soulignant qu'ils ne sont pas « bénévoles » mais que leur activité se situe à mi-chemin entre services et bénévolat, ont influencé les expériences similaires lancées dans les pays méditerranéens. A la base d'une BdT se trouve le désir de favoriser l'échange local, d'encourager les rapports de bon voisinage et le sens de la solidarité moyennant l'échange de prestations dans lesquelles la monnaie est le temps. Le temps est l'unité de mesure de la valeur des échanges, les prestations ont une valeur égale indépendamment du type de la prestation elle-même ou de l'individu qui l'a fournie.

A la différence du bénévolat où le don est à sens unique, dans les BdT est en vigueur le principe de la réciprocité, de l'échange. L'organisation fait en revanche une différence entre les BdT et les groupes non formels d'assistance mutuelle qui existent eux aussi dans de nombreux pays. Celui qui participe à une BdT possède souvent de solides idéaux : il valorise les relations humaines, il croit en l'égalité des individus, il considère que l'auto-organisation et la réciprocité sont des valeurs importantes.

En Italie, le développement des Banques de temps est également lié au débat qui naît à partir de la seconde moitié des années 70 sur les temps de vie, de travail et de la ville.

Les BdT ont été encouragées, du moins en Italie, par des femmes⁶ soucieuses et culturellement attentives aux questions du temps. En outre, le type d'échange encouragé donne de la valeur à des activités qui, en général, sont fournies gratuitement dans le cadre familial et qui, par conséquent, n'ont pas de valeur sur le marché.

Les recherches conduites par de nombreux spécialistes⁷ ont permis d'engager une réflexion sur le fait que les femmes supportent très souvent le poids tant du travail à valeur marchande que des tâches domestiques, dans des contextes organisés selon des horaires qui ne sont pas adaptés à l'évolution de la réalité sociale. Depuis la fin des années 80, le temps est devenu le point central du discours de toutes les femmes qui se sont engagées dans la politique, dans le travail professionnel, dans les universités, dans les syndicats ou dans les associations.

C'est par le **Canada** où tout a débuté, au moins en ce qui concerne les LETS, que doit inévitablement commencer une brève revue des systèmes locaux d'échange. Michael Linton a forgé l'expression « Local Exchange Trading System » en 1982 et, avec son épouse, Shirley, a géré durant quelque temps le « Comox Valley LETSsystems » à Courtenay, en Colombie Britannique. Le système qu'il a conçu

⁶ Bien que même les hommes participent aux BdT, le pourcentage de femmes y est supérieur (75 %).

⁷ On se réfère en général aux écrits de Balbo L., Manacorda P., Piva P. et autres recherches de Chiesi A., Amorevole R. etc. et, en particulier, à la recherche menée par l'ISTAT [Institut Central de Statistique], Enquête omnibus sur l'utilisation du temps, 1989, et mises à jour ultérieures.

était compris comme complémentaire du système monétaire traditionnel. A ce jour, le LETS initial ne fonctionne plus.

Au Canada, il existe un second LETSsystem, le Victoria LETS⁸, défini en 1983.

En **Italie**, la première Banque de temps⁹ naît à Sant'Arcangelo di Romagna en 1995. 2000 constitue une année importante pour les BdT. Cette année-là la Loi n° 53 du 8 mars 2000, « Dispositions pour l'aide à la maternité et à la paternité, pour le droit aux soins et à la formation et pour la coordination des temps de la ville » (JO n° 60 du 13.03.2000) consacre son Art. 27 aux Banques de Temps. Voici le texte de cet article :

Banques des temps.

1. Pour favoriser l'échange de services de voisinage, pour faciliter l'utilisation des services de la ville et le rapport avec les administrations publiques, pour favoriser l'extension de la solidarité dans les communautés locales et pour encourager les initiatives de particuliers et de groupes de citoyens, d'associations, d'organisations et d'organismes qui entendent échanger une partie de leur temps pour des emplois de solidarité et d'intérêt réciproque, les collectivités locales peuvent aider à et promouvoir la constitution d'associations dénommées « banques des temps ».

2. Les collectivités locales, pour favoriser et aider les banques des temps, peuvent mettre à leur disposition des locaux et des services et organiser des activités de promotion, de formation et d'information. Elles peuvent également adhérer aux banques des temps et passer avec elles des accords prévoyant des échanges de temps qui seront destinés à des prestations d'assistance mutuelle en faveur de particuliers ou de la communauté locale. Ces prestations doivent être compatibles avec les objectifs statutaires des banques des temps et ne doivent pas constituer des modalités d'exercice des activités institutionnelles des collectivités locales.

En **France**, il existe des *Troc-Temps* (de « troc », échange) qui concernent l'échange de compétences et de services de solidarité sociale. Ils apparaissent en France vers le milieu des années 90 en réponse, entre autres, à la crise économique. Les premières démarches qui ont conduit aux Troc Temps ont été effectuées à Montbel, dans l'Ariège, en 1994, où est apparue une communauté dans laquelle la monnaie a été remplacée par un « bon d'échange » : quiconque fournit un service reçoit un chèque évalué en « grains de sel ». C'est de là que sont nés les SEL, « Systèmes d'Échange Local ou Services d'Échange Local » constitués de groupes de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens, de services et de savoirs. Il s'agit d'un système d'échange non seulement de compétences et de services comme dans les Trocs, mais également de produits. Par là, on voudrait presque remplacer intégralement le système économique actuel. Les SEL, par conséquent, ressemblent davantage aux LETS. Un groupe de partenaires¹⁰ français a projeté le lancement d'une monnaie alternative appelée

⁸ <http://www.lets.victoria.bc.ca/>

⁹ Le principal site web auquel se référer en Italie est celui de Tempomat, l'Observatoire National des Banques du Temps. <http://www.tempomat.it/>

¹⁰ Le partenariat est composé d'entreprises relevant de l'économie sociale (Chèque déjeuner, MACIF, MAIF, Crédit Coopératif), de collectivités territoriales (Conseils Régionaux du

SOL, utilisée moyennant une carte à puce. Le projet pilote est en cours d'application dans les Régions d'Île-de-France, de Bretagne et du Nord-Pas de Calais dans le contexte d'un partenariat de développement Equal (2005-2006).

En **Angleterre**, les LETS, Local Exchange Trading Systems or Schemes¹¹, sont des réseaux d'assistance réciproque actifs dans des communautés locales dans lesquelles les personnes s'échangent tous types de biens et de services sans utiliser d'argent. Il s'agit d'échanges sur une base économique-sociale qui ont recours à une devise locale, les *credits*, ou unités d'échange, dont la valeur est déterminée au sein de chaque groupe, afin de sauvegarder l'autonomie de chaque association conformément à l'objectif qui est de donner plus de valeur à la dimension locale.

Récemment, en Angleterre, les Time banks ont connu un certain essor. Ce sont des instruments sociaux fortement encouragés par les administrations locales pour promouvoir la solidarité et le bon voisinage. Autrement dit, il s'agit de services d'animation d'activités de bénévolat civique.

En **Allemagne**, il existe plus de 350 systèmes d'échange, (Tauschringe, coopératives pour personnes âgées, etc.).¹² Des initiatives personnelles résultant de l'augmentation du déficit sociopolitique et économique sont à l'origine de ceux-ci.

On sait qu'en **Allemagne**, après la fin de la seconde guerre mondiale, un Tauschring (Cercle d'échange) avait été créé à Brême¹³ afin de surmonter les difficultés économiques liées à l'après-guerre.

Aujourd'hui, dans certains Tauschringe, le modèle économique prévaut¹⁴, dans d'autres, c'est le modèle social et dans d'autres encore, les deux ont la même importance. Le partage des biens l'emporte souvent sur celui du temps : il est important de partager les choses.

Nord-Pas de Calais, d'Île-de-France, Bretagne, municipalités de Lille, Roubaix, Fontenay aux Roses, Conseil Général d'Ille et Vilaine) et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

¹¹ Deux sites (en anglais) permettent d'approfondir la connaissance des LETS : le site web de LetslinkUK, UK Local Exchange Trading and Complementary Currencies Development Agency, organisation de niveau mondial née en 1991 dans l'objectif de recueillir les expériences des associations qui utilisent le système Lets. Elle s'occupe de la coordination et de l'échange d'informations entre les systèmes Lets, en cherchant à favoriser la collaboration de chaque groupe. <http://www.letslinkuk.net/>. Le second site web est LETSystems (<http://www.gmlets.u-net.com/>) qui contient un grand nombre d'informations sur les LETS, sur leur mode d'organisation et de gestion.

¹² Donnée fournie par Ute Anacker lors de la rencontre régionale des Banques du Temps à Castelnuovo Fogliani (Province de Plaisance - PC), le 16/12/2000 (traduction en italien du texte disponible en ligne sur la page http://www.regione.emilia-romagna.it/banchedeltempo/castelnuovo/ute_ita.htm).

¹³ Sur ce thème, lire, de Paolo Coluccia, *La Banque du Temps* Ed. Bollati Boringhieri, Turin, 2001. Toujours sur Internet, de Sara Lattuada : *Banques du temps, Racines communes dans les pays étrangers* (http://www.sanpaolo.org/fa_oggi/0508f_o/0508fo56.htm)

¹⁴ C'est celui dont la structure est essentiellement économique qui s'inspire des théories de Silvio Gesell. Ce dernier se propose de créer un système bancaire alternatif, basé sur une monnaie sans intérêts, ou plutôt, avec des intérêts négatifs. Cela signifie que les intérêts sont déduits du capital. Cette nouvelle devise dispose de billets de banque, elle est convertible et quant au reste, elle s'adapte aux principes fondamentaux de la devise d'État. Historiquement, une expérience grandeur nature fut tentée à la fin des années 20, début des années 30, mais elle échoua car le régime nazi vit dans les talents une concurrence pour la Banque d'État.

Il s'agit de groupes très autonomes qui fonctionnent en réseau. Les tentatives visant, jusqu'à présent, à regrouper les associations particulières se sont soldées par un échec. La collaboration entre associations est très active, mais chacune conserve ses caractéristiques. Par exemple, à Brême, chacun opère non pas sur la base de ses capacités professionnelles mais sur la base de ce qu'il aime faire. Dans le sud de l'Allemagne et dans les villes de l'ex-RDA, ce sont les groupes d'économie circulaire qui l'emportent en mêlant les intérêts privés et économiques¹⁵. La monnaie d'échange peut s'appeler Knoten, Knochen, Kreuzern ou Talenten. La valeur comptable est choisie librement entre les adhérents. S'ils ne parviennent pas à un accord, ils recourent à l'usage du temps (par exemple, 1 heure équivaut à 20 Talents).

Le Mouvement des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs - MRERS

Une certitude et une constatation sont à l'origine, en France, des Réseaux d'Échanges réciproques de Savoirs.

La certitude : les richesses de nos sociétés occidentales sont les connaissances, les savoirs et le savoir-faire. Et la constatation (amère) : le fossé s'élargit entre celui qui détient la connaissance et celui qui ne la détient pas et entre celui qui a le droit de définir ce qu'est la connaissance, de la mesurer et de l'évaluer et celui qui ne peut avoir comme seule ambition que d'en récolter des miettes.

Claire et Marc Héber-Suffrin ont affirmé que nous sommes tous porteurs de savoirs et désireux d'apprendre, si les circonstances favorisent l'échange. Sur la base de cette affirmation, ils ont lancé une organisation qui a aujourd'hui des ramifications dans de nombreux pays et implique plus de 300 000 personnes.

L'initiative est née, à partir de 1971, dans le cadre scolaire, suite à une réflexion sur les raisons de l'échec des élèves dans le processus d'apprentissage¹⁶.

Quelles sont les conditions indispensables à un échange fécond de savoirs ?

- faire de chacun, au-delà de son histoire et de sa position sociale, successivement un *acteur* et un *auteur*.
- prendre les autres en compte pour ce qu'ils *savent* et non pas pour ce qu'ils ne *savent* pas ;
- privilégier les approches par *tentative/essai*, qui prévoient également des *erreurs* ;
- associer la *recherche/action* à la *formation* et à la *communication* ;
- considérer comme règles d'or *l'égalité* et la *réciprocité* dans les échanges de savoirs.

« L'organisation des échanges réciproques de savoirs suppose le réseau, en tant que reflet de la complexité du réel et structure qui favorise une citoyenneté active. Le réseau nécessite l'ouverture, mais aussi le mouvement et encore plus l'interaction avec un projet de société qui prévoit la réalisation de l'être humain – et en particulier la rupture de l'isolement et la restauration de ses liens sociaux »¹⁷.

¹⁵ Ces derniers se sont inspirés des *Talentexperiment Arau Svizzeri*

¹⁶ Célestin Freinet, Paulo Freire et Don Milani sont les pédagogues de référence de cette pensée.

¹⁷ Tiré de l'introduction de Jacques Robin à « *LE CERCLE DES SAVOIRS RECONNUS* », éd. Desclée de Brouwer, Paris 1993, de Claire et Marc Héber-Suffrin.

Hybridations possibles

Le projet SCATE avait initialement identifié trois instruments qui, en raison de leurs caractéristiques, pouvaient constituer un point de départ pour l'élaboration d'un nouvel instrument, lequel, en assimilant quelques caractéristiques de ses prédécesseurs, serait propre à favoriser l'apprentissage durant toute la vie.

Le parcours d'approfondissement suivi par les partenaires lors de leurs rencontres, lors de séminaires et dans le cadre des moments d'analyse individuelle, les a incités à ajouter aux trois premiers un quatrième instrument, les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs.

Il est important de souligner que cette transition s'est effectuée en fonction des caractéristiques spécifiques du partenariat. Par conséquent, les observations qui sont proposées dans ces pages ne veulent pas (ni ne pourraient) constituer un modèle pour les autres groupes de travail ayant des caractéristiques différentes.

Les instruments existants sont très nombreux et chacun d'eux a un caractère particulier dépendant du contexte social, politique et éducatif dans lequel il se développe. Nous avons vu comment les banques du temps ont une structure et une valeur très différentes selon les pays où et les périodes historiques durant lesquelles elles se développent. Dans d'autres documents produits dans le cadre du projet Scate¹⁸, il est clairement apparu que les Cercles d'études suédois et italiens ont des caractéristiques fondamentales très diverses et que, même en Italie, les cercles, du moins sous leurs aspects organisationnels, sont différents selon les régions dans lesquels ils opèrent.

L'analyse effectuée sur les Banques de temps s'est heurtée à certains obstacles liés à des aspects pratiques. Il y a des BdT très actives en Italie mais actuellement, dans la Région Ligurie, les quelques Banques actives ont des dimensions très réduites et sont confrontées à des problèmes de survie assez sérieux.

La banque de l'Association AUSER a été d'une grande utilité pour le projet car, malgré ses petites dimensions, elle a permis aux participants de comprendre ses mécanismes de fonctionnement et de connaître le type de problèmes qui peuvent surgir. Le système de chèques et la comptabilité correspondante des prestations sont indubitablement intéressants car ils permettent une traçabilité de ces prestations et peuvent contribuer à conserver l'équilibre du système. C'est par conséquent le système d'organisation de la banque qui a suscité le plus grand intérêt aux yeux des partenaires. En ce qui concerne le type des échanges, en revanche, les savoirs, dans le cas présent, étaient limités à la langue anglaise et la majorité des échanges concernaient des services. La chose en soi n'a évidemment rien de négatif, mais dans le cadre d'un projet focalisé sur la connaissance, la pauvreté d'échange de savoirs constituait une limite à la réflexion conjointe des partenaires.

Durant un séminaire de projet, à Paris, a eu lieu la rencontre avec Claire Héber-Suffrin, conceptrice des RERS. Le rapport que Claire Héber-Suffrin a présenté au séminaire, associé à la possibilité de lire ses livres, a convaincu les partenaires

¹⁸ Manuel sur les Cercles d'Etude, Analyse et dissémination de bonnes pratiques au niveau national et international, 2006, Edizioni Provincia di Genova. Disponible sur le site web <http://www.scate.com>

qu'ils avaient trouvé un instrument similaire sous certains aspects à une banque du temps, mais centré sur l'échange de savoirs et non pas de services (ou de biens). Cette impression a été confirmée lors de la rencontre de Sofia durant laquelle Claire Héber-Suffrin a non seulement présenté l'histoire des RERS mais a aussi dirigé un séminaire qui a permis de simuler le lancement d'un réseau.

A la suite de ces contacts, a également eu lieu une rencontre avec l'Association qui a implanté les RERS en Italie, APRIRSI (**A**ssociazione **P**er le **R**eti **I**taliene di **R**eciproc**i S**cambi di saperi - Association Pour les Réseaux Italiens d'Échanges Réciproques de Savoirs).

Durant la seconde année d'activité, par conséquent, l'analyse et la réflexion se sont concentrées sur quatre instruments, sans perdre de vue le panorama général, toujours changeant, qui atteste la vitalité et la rapidité d'évolution des concepts qui sont liés à la formation permanente¹⁹.

Quels sont donc les éléments des instruments analysés qui, additionnés, pourraient constituer la base d'un nouvel instrument applicable par des organismes publics ou du secteur tertiaire intéressés à la promotion et à l'assistance à la formation durant toute la vie ?

Instrument	Élément important
Banque du Temps	La traçabilité des activités, les garanties d'absence de déséquilibre dans les activités
Cercle d'étude	L'identification d'un thème spécifique et la définition d'un parcours d'apprentissage/d'approfondissement partagé
RERS	L'obligation de réciprocité, l'égalité des rôles (auteur/auteure -acteur/actrice) de chacun
Arbres des connaissances	L'enregistrement des connaissances des individus et des groupes (même de l'ensemble des participants aux activités). Par conséquent, la possibilité de souligner la faiblesse ou l'absence des connaissances. Le système de brevets qui permet une reconnaissance des savoirs.

L'aspect le plus important des Banques du temps, dans le cadre de nos objectifs, est l'aspect organisationnel. Le fait que les échanges soient contrôlés et repérables, moyennant le système de chèques, permet une gestion d'un hypothétique service lié à un organisme public et du secteur tertiaire. Cela constitue également une garantie pour quiconque participe aux activités, surtout quand le service est très vaste, en rendant a priori difficile la connaissance personnelle directe des participants. Qu'il existe une garantie que les participants ont été interrogés et que leurs données officielles ont été enregistrées dans le système peut inspirer une plus grande confiance à ceux qui désirent faire partie du circuit d'échanges.

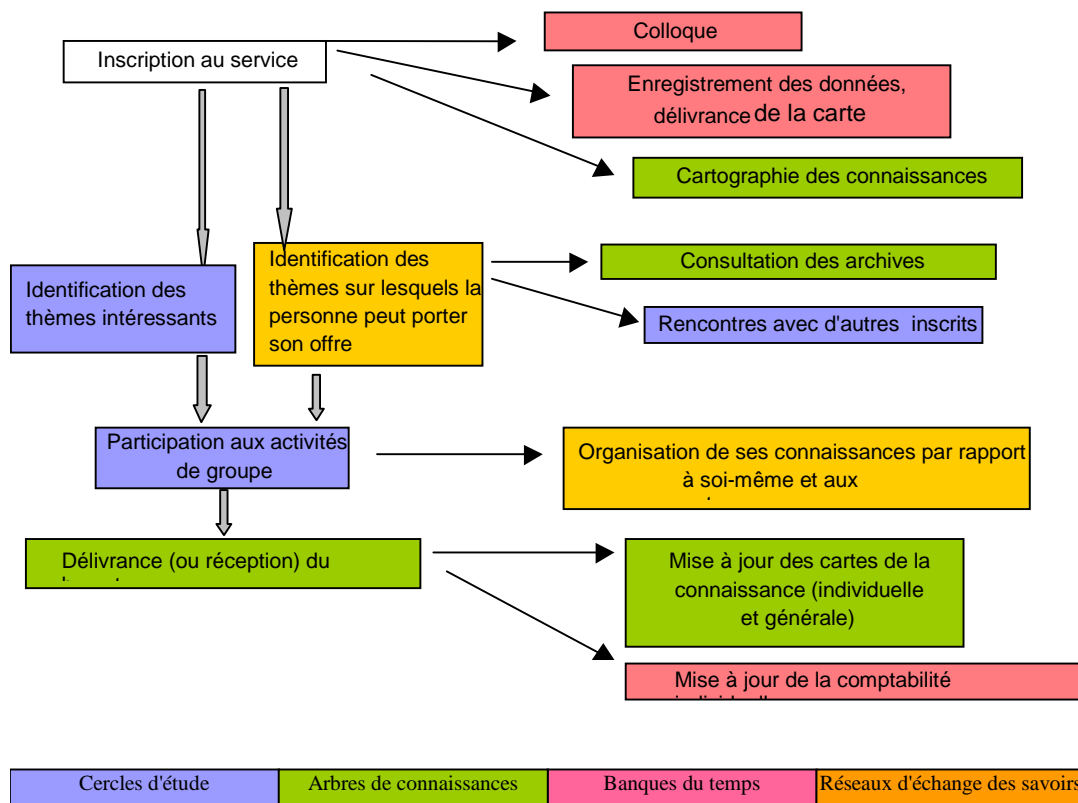
Que les données relatives au nombre d'heures offertes et à celui dont on a bénéficié puissent toujours être consultées permet une comptabilité des échanges utile à l'équilibre du système dans le temps.

¹⁹ La Commission européenne et les États membres, dans le cadre de la stratégie européenne de l'emploi (1997 Luxembourg), ont défini l'instruction et la formation permanente comme : « toute activité d'apprentissage destinée, dans la continuité, à améliorer la connaissance, les qualifications et les compétences ».

Dans les Cercles d'étude, en revanche, le fait important est que les thèmes d'étude et de discussion sont spécifiques et convenus à l'intérieur d'un groupe de personnes. Cela permet aux participants de définir a priori leur engagement, en conservant une totale liberté pour de futurs engagements et facilite la reproduction d'itinéraires d'approfondissement à partir d'une base d'expérience. Cela semble important, surtout quand les personnes ne disposent pas de beaucoup de temps et doivent par conséquent pouvoir évaluer de façon assez précise leur propre parcours, évitant ainsi ou réduisant du moins le risque de quitter le groupe ou même le système.

Dans les RERS, l'obligation de réciprocité et l'égalité des rôles de chacun constituent les aspects les plus intéressants. A la base de l'obligation de réciprocité se trouve la certitude que chacun est porteur de savoirs utiles, est capable et désireux d'apprendre, est promoteur de changements, peut progresser avec les autres. Le niveau d'*empowerment* que peut promouvoir un service basé sur ces principes est élevé car il encourage la participation et la valorisation de chaque individu qui y participe. L'égalité de rôles permet à chacun de s'essayer successivement comme acteur ou comme auteur, comme élève ou comme enseignant. Cela met en œuvre un cercle vertueux qui encourage l'estime et la connaissance de soi par la transmission de ce mode de croissance entre les différentes personnes, toutes conscientes de leur propre parcours et du parcours des autres.

Enfin, tant du point de vue des acteurs que de celui des promoteurs, la possibilité de cartographier les connaissances offertes par les Arbres des connaissances est d'une importance vitale à des fins de planification et d'évolution de la personne, du groupe et du service. Tout aussi important, le concept de reconnaissance (moyennant un « brevet ») des compétences et des connaissances acquises développe le service, en faisant de ce dernier le garant de l'utilité des parcours réalisés et de leur reconnaissance au sein de la communauté.



Manque-t-il quelque chose pour compléter la vision de l'instrument ici défini ? A notre avis, le niveau communautaire auquel agissent tous les instruments analysés est limité par rapport à la société actuelle. En d'autres termes, ajouter une composante qui permette aux individus et aux groupes d'interagir même à distance, en élargissant ainsi le service à une communauté beaucoup plus vaste ou en identifiant plus facilement les compétences sur des questions moins usuelles ou plus éloignées de la réalité de la communauté locale, pourrait constituer un élément fondamental.

Cela serait facilité par le fait que le service envisagé est centré sur l'échange de connaissances et de compétences et ne prévoit pas l'échange ou le partage de biens et de services. D'autre part, ajouter cet aspect nécessiterait un travail important de formation de réseau pour relier les organismes désireux d'aider et de promouvoir le service.

L'observatoire de l'empowerment

L'analyse des instruments identifiés en phase de conception du projet et l'approfondissement de la connaissance sur l'ensemble des autres instruments liés à la formation formelle et non formelle²⁰ ont conduit les partenaires à se pencher tout particulièrement sur deux concepts.

²⁰ Le document de travail des services de la Commission, « Mémoire sur l'instruction et la formation permanente » - Bruxelles, 30.10.2000, distingue trois catégories différentes d'apprentissage finalisé : l'apprentissage formel, réalisé dans des instituts d'éducation et de formation et destiné à l'obtention de diplômes et de qualifications reconnues ; l'apprentissage non formel qui se déroule en dehors des principales structures d'éducation et de formation, et qui ne donne habituellement pas droit à des certificats officiels ;

Le premier repose sur le fait que la diversité de solutions est énorme et que l'évolution des systèmes et des services est permanente. Le projet a analysé directement les réalités des quatre pays qui y sont représentés et indirectement, a exploré sommairement ce qui se passe dans d'autres pays européens et extra-européens. La tentative de fixer d'une certaine façon les réalités observées pour en tirer de nouvelles hypothèses qui, construites artificiellement, ne sont pas le fruit de l'évolution naturelle du système existant, risque d'être un échec. Ce qui, au contraire, pourrait être d'un grand secours, serait la constitution d'un observatoire : un instrument de référence apte à aider quiconque évolue dans ce secteur en lui permettant de mieux connaître et plus rapidement les nombreuses réalités existantes et de contrôler celles qui émergent. Cet observatoire pourrait garantir un aspect essentiel, qui va bien au-delà de la simple liste de services et/ou d'instruments existants : la compréhension de mécanismes sociaux et culturels à la base de chaque réalité qui font en sorte que des situations qui ont un nom similaire (parfois identique) peuvent, de fait, être très différentes. En d'autres termes, en partant d'une banque du temps italienne, et en désirant approfondir la connaissance de réalités similaires dans d'autres pays, les résultats de l'analyse des Time banks et des Banques du temps ne seraient pas forcément garantis. Il en est de même des Cercles d'étude, si différents en Italie et en Suède qu'il est plutôt conseillé d'analyser d'autres instruments que ceux qui ont un nom similaire ou identique.

Un observatoire dont les critères d'observation et d'analyse pourraient facilement être définis sur la base de l'expérience acquise dans le cadre du projet SCATE, devrait même constituer une aide précieuse à l'évaluation de l'évolution de chaque système et des hybridations qui pourraient se créer spontanément.

Le second concept sur lequel les partenaires ont réfléchi est celui de l'*empowerment*. *Empowerment*²¹ est un terme anglais très utilisé (et dont on abuse) et, comme cela se produit souvent pour les termes anglais, il est difficile de le traduire dans d'autres langues par un seul mot. *Empowerment* pourrait se traduire par deux expressions : renforcement des capacités individuelles, soutien au développement autonome et déterminé. La première expression est la plus proche du sens originel mais elle escamote le concept de potentialité présent dans le terme anglais. C'est pourquoi la seconde rend peut-être mieux l'idée. L'*empowerment* permet à une personne de développer ses capacités générales. Il développe dans la personne la conscience de sa propre condition. Par conséquent, l'*empowerment* dénote une approche dans laquelle au lieu de se substituer aux personnes, de les protéger, de leur donner un rôle secondaire, on les considère comme des personnes autodéterminées, capables de vivre de façon autonome. Une certaine pensée sociologique contemporaine refuse ce terme. En effet, surtout quand l'État réduit les ressources, le fait de promouvoir l'*empowerment* et de mettre les individus face à la nécessité de se débrouiller eux-mêmes peut être négatif car cela peut générer des situations dans lesquelles certains groupes de personnes peuvent être

l'apprentissage informel qui, à la différence des premiers, n'est pas nécessairement intentionnel et peut par conséquent ne pas être reconnu, parfois même par l'intéressé lui-même, comme apport à ses propres connaissances et compétences.

²¹ La définition de et la réflexion sur le concept d'empowerment sont basées sur le chapitre : Empowerment, inclusion ou intégration ? In, *Les idées qui l'emportent. Exemples de bonnes pratiques dans le développement de la culture d'entreprise et de l'accueil* de Rita Bencivenga. Rapport réalisé dans le cadre du Projet Equal « Hôtel rue des fous n°0 » Disponible en ligne sous format PDF:

www.alfabeti.org/EQUAL/LE%20IDEE%20VINCENTI.pdf

privés de protections. Indubitablement, au niveau politique, cela vaut la peine d'être pris en compte et on ne doit pas courir le risque de créer d'autres problèmes à ceux qui en ont déjà. Le renforcement de l'individu est donc positif s'il n'entre pas dans un cadre politique de diminution de la responsabilité du service public.

En partant de ces réflexions et en observant comment la participation à des Cercles d'étude et à des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs peut constituer un point de départ important de promotion de l'*empowerment*, on a décidé d'approfondir cette question et d'envisager des instruments propres à encourager l'*empowerment* des individus plutôt que de se limiter à offrir des parcours imposés de formation et d'échange. Il s'agit évidemment d'une question épineuse car la promotion de l'autonomie et de l'indépendance instaure des itinéraires qui peuvent échapper au contrôle, chose particulièrement problématique quand ce sont les services des organismes publics ou du secteur tertiaire qui, en raison de l'ensemble de leur structure organisationnelle, peuvent agir exclusivement dans des domaines très structurés et définis.

Un « Observatoire de l'*empowerment* » pourrait par conséquent devenir un instrument utile à quiconque encourage l'échange de connaissances tant comme promoteur de services que comme utilisateur.

L'observatoire de l'empowerment

Bernadette Thomas

A l'origine de l'idée, la rencontre des réseaux français d'éducation populaire

La Cité des métiers de Paris a fait le choix dès l'origine du projet d'essayer de donner au projet Scate la meilleure audience possible en associant à la réalisation du projet un certain nombre de réseaux qui en France s'intéressent à l'autoformation, l'apprentissage en petits groupes, y compris à la formation à distance. Il s'agit des réseaux suivants qui d'une manière ou d'une autre participent au courant de l'Education populaire: RERS, Arbres de connaissances, APP, Cités des métiers, CIRASTI, Cyberbases.

Dans un premier temps, au cours de l'année 2004 -2005, la cité des métiers de Paris est intervenue dans les différentes rencontres nationales organisées par ces réseaux pour présenter les objectifs du projet SCATE et sensibiliser leurs membres pour qu'ils participent de manière active au projet, dans l'espoir qu'ils apportent ainsi leur expertise et leur contribution à la réalisation de l'objectif du projet, à savoir la tentative d'hybridation de différentes méthodes permettant de développer l'"empowerment" des individus et de promouvoir la formation tout au long de la vie.

La présentation du projet dans des séminaires nationaux a permis qu'un grand nombre de personnes d'horizons divers puissent participer à Paris au séminaire transnational du 7 octobre 2005 et se rencontrer pour discuter tous ensemble du projet SCATE.

Par ailleurs, des liens privilégiés avec la cité des métiers de Gênes ont permis d'irriguer l'ensemble du réseau international des cités des métiers avec les réflexions menées au sein du projet au regard des pratiques spécifiques des cités des métiers: comment faire profiter les cités des métiers du projet SCATE? Plusieurs représentants du réseau des cités des métiers ont également participé à ce séminaire (les cités de Rouen, Belfort, Alençon et Porto (Portugal)).

Dans un deuxième temps, suite au succès remporté par le séminaire du 7 octobre 2005, un travail d'approfondissement a été développé avec chacun de ces réseaux afin de faire connaître les avancées du projet SCATE et de discuter comment ils pourraient s'approprier les résultats du projet SCATE afin de mieux remplir leurs propres missions. notamment le CIRASTI (Rencontres de Tours en janvier 2006), le réseau des APP (Colloque de Toulouse en mai 2006), le réseau des Arbres de connaissances (Palabres d'Arbor&Sens en juin-juillet 2006).

Parallèlement à ce travail, après le séminaire du 7 octobre, les réseaux ont souhaité mener en commun un travail de fond qui leur paraissait nécessaire pour croiser leurs regards et aboutir à une véritable hybridation des pratiques. En effet, l'idée sous-jacente est que l'hybridation ne se décrète pas mais elle se pratique. On peut donc la constater, l'observer, analyser pourquoi et comment elle se produit de manière à pouvoir ensuite mettre en oeuvre les moyens d'atteindre l'objectif visé. Chacun des réseaux a ses propres méthodes, habitudes, pratiques et même s'il connaît plus ou moins bien celles des autres réseaux, il n'y a jamais de

confrontation directe et d'échanges constructifs entre eux. Un groupe de travail (un noyau dur d'une dizaine de personnes auquel plus ou moins régulièrement s'agrège une vingtaine d'autres en fonction de leur disponibilité), s'est donc mis en place et s'est réuni régulièrement pendant un an (huit réunions ont été programmées depuis novembre dernier). Le projet SCATE touchant à sa fin et le cadre qui servait de support à ces ateliers étant appelé à disparaître, les membres du groupe ont convenu de poursuivre le travail entamé au delà du terme fixé par l'échéance du projet. Au vu de la richesse des apports, les participants ont décidé de formaliser le travail engagé en créant un observatoire de l'empowerment s'appuyant sur ce qui a déjà été réalisé au sein des ateliers.

Qui a mis à jour l'intérêt d'un travail collaboratif inter réseaux

En fait, il existe en France des pratiques, comme celles des RERS, des APP qui ressemblent plus ou moins aux cercles d'études et aux banques de temps qui ont été développés en Suède, en Italie ou en Bulgarie et auxquelles s'intéresse le projet SCATE. Le séminaire national de juin 2005 avec les membres des RERS a révélé que des pratiques d'hybridation existaient déjà au sein des réseaux d'échanges de savoirs, notamment avec les arbres de connaissances. La filiation reconnue du mouvement des arbres de connaissances avec les méthodes développées par les réseaux d'échanges de savoirs n'est d'ailleurs pas étrangère au fait que des RERS se soient approprié en retour l'outil informatique créé et développé par Trivium. Ce constat soulève des interrogations: Quels sont les apports réels de l'outil? pour l'échange des savoirs S'il représente une plus-value, pourquoi la pratique n'en a-t-elle pas été généralisée dans les RERS? Quels sont les freins à son utilisation? Peut-on y remédier? Comment faire? Ce séminaire a également révélé la richesse des situations d'innovation et l'envie de continuer à expérimenter de nouvelles hybridations et pour cela, le besoin non seulement de connaître davantage ce que font d'autres groupes ou d'autres réseaux mais aussi de s'interroger sur les modes d'appropriation des savoirs. Comment apparaissent et se développent les hybridations? Comment aider les uns et les autres de nos réseaux à s'outiller davantage ou à mieux utiliser les outils dont ils disposent? Comment on peut utiliser des méthodologies développées dans d'autres réseaux pour améliorer son action? En quoi peut-on s'inspirer de la longue expérience des Study Circles? C'est pour répondre à ce questionnement que le groupe s'est fixé un programme de travail comprenant plusieurs volets.

Clarifier les représentations de l'empowerment au regard des pratiques

Dès la première réunion, est apparu le besoin de clarifier le terme "empowerment" que volontairement nous n'avons pas traduit en français, car il nous semblait intuitivement que la traduction officielle par le terme autonomisation²² ne reflétait pas la richesse du concept, une fois sorti du contexte politique, économique et social auquel il s'applique. Les partenaires français ont donc entrepris un travail collaboratif inter réseaux, actuellement en cours, pour clarifier leurs représentations

²² Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N° 4 , 26 Janv.2006 p.163

« Définition : Processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel. »

en utilisant les outils des arbres de connaissances afin de pouvoir les comparer et identifier les proximités et points de divergence. La méthode de recueil utilisée consiste à s'intéresser aux bénéfices attendus des actions qui visent à développer l'empowerment. Il importe en effet pour les participants de SCATE d'employer ce concept avec l'idée de l'exercice d'un pouvoir légitime, affirmé, regagné ou restauré, et non dans un sens affaibli que certains praticiens des formations au management d'équipe ont pu lui attribuer récemment. Cette clarification se révèle indispensable avant de se lancer dans le recueil le plus large possible de témoignages sur des pratiques d'empowerment et d'actions de formation émancipatrices.

Développer des outils spécifiques d'observation

Afin d'observer les pratiques d'empowerment et repérer les hybridations, un outil spécifique a été développé à cette occasion; il s'agit d'une plate-forme collaborative sur SeeK Linkage qui permet aux membres du groupe (mais qui est également ouverte à ceux qui se sentent concernés par la problématique traitée) de faire part de leurs expériences, de leurs pratiques en essayant de les analyser à travers une grille de lecture qui permettra ensuite de repérer des savoirs collectifs et de les échanger. En utilisant une méthodologie propre aux praticiens des arbres de connaissance, les participants se placent ainsi au cœur de la recherche action en expérimentant de nouveaux outils et en portant un regard réflexif sur les possibilités d'hybridation et les modes d'appropriation de nouveaux savoirs.

L'hybridation ne pouvant se réduire à un simple transfert de méthodes, les participants ont été amenés à conduire ainsi l'analyse de leurs propres pratiques, à identifier quels objectifs sont essentiels dans ces pratiques d'empowerment, comment les pratiques des réseaux sont elles-mêmes le fruit d'hybridations antérieures qui ont réussi. Ce constat a fait émerger le besoin d'un outil, tel un observatoire, pour repérer, analyser et capitaliser les hybridations, mais aussi pour expérimenter de nouvelles pratiques.

Développer et observer les pratiques d'empowerment en les décodant.

L'observatoire ne peut se limiter au décodage des pratiques existantes mais doit aussi contribuer à enrichir les pratiques d'hybridation. C'est pourquoi, le groupe a souhaité fonctionner comme un laboratoire qui, partant des similitudes et complémentarités existant au sein des réseaux, favorise l'échange des pratiques et l'expérimentation de nouvelles hybridations.

C'est ainsi qu'en dehors des ateliers, des recherches-actions ont d'ores et déjà entreprises par exemple dans les cités des métiers, à Paris notamment avec les clubs de créateurs et cercles de recherche d'emploi, les ateliers de confrontation d'expérience pour les plus de 45 ans qui cherchent à retrouver un emploi ou à évoluer dans leur emploi actuel et leur vie professionnelle, les dispositifs de médiation destinés à émanciper les usagers d'une cité des métiers et à les rendre autonomes dans leur démarche d'orientation professionnelle.

La dissémination à travers le réseau international des cités des métiers a abouti à ce que dans d'autres pays comme au Portugal, soient conduites actuellement des tentatives pour créer des cercles d'études en s'appuyant sur les réalités locales.

Par ailleurs, il paraît important d'inscrire l'observation de la mise en partage des pratiques de différents réseaux dans la durée et de s'intéresser au processus autant qu'au résultat. Trop souvent on ne retient que les réussites, or les échecs sont aussi porteurs d'apprentissages. D'où l'idée que l'observatoire devra également se pencher sur les tentatives qui n'ont pas abouti et s'intéresser aux raisons de l'échec.

Elargir la portée du travail en créant un véritable observatoire de l'empowerment

Le programme de travail du futur observatoire s'inscrit dans la lancée de ce qui déjà été réalisé jusqu'à présent. Un texte fédérateur produit collectivement et rappelant les valeurs communes auxquelles les réseaux sont attachés est sur le point d'être finalisé; il pourrait constituer le manifeste sur lequel serait fondé le futur observatoire. Ce texte, outil de communication à destination des personnes et groupes susceptibles de nous rejoindre, informe sur ce que sont les pratiques, les contextes spécifiques et le positionnement des acteurs dans ce contexte.

Sur la base des cartes de mots utilisés pour définir l'empowerment et décrire les situations qui en relèvent, une nouvelle étape a été franchie consistant à passer de la visualisation à la construction d'un référentiel permettant le recueil des témoignages d'empowerment et l'identification de "brevets" à une échelle plus large que le groupe initial, notamment à l'échelle internationale. Cependant, il reste à achever la construction du thésaurus qui servira à décrire et comparer les pratiques.

La poursuite sur cette base du recueil de témoignages de pratiques d'hybridation permettra d'affiner l'outil et de le rendre opérationnel dans d'autres contextes culturels. Au delà de la volonté de coopérer, il convient de se mettre d'accord sur les modalités de collaboration. C'est pourquoi, dans la perspective de cet élargissement, a été lancée une enquête sur les attentes par rapport à l'observatoire et ce qu'on entend y observer.

Même si le rôle et l'objet de l'observatoire restent à affiner (la prochaine phase devrait permettre d'avancer concrètement sur ce point), il apparaît que le séminaire de Gênes constitue un template pour lui donner une dimension internationale et continuer ensemble le travail réalisé dans SCATE en associant davantage les partenaires étrangers à la démarche que nous avons engagée à l'échelle nationale. Dans le cadre du groupe de travail, on a affaire à un groupe d'individus appartenant à divers réseaux qui s'effacent derrière leur appartenance pour témoigner de leurs pratiques collectives. Il s'agit donc d'un groupe hétérogène qui s'autodétermine et qui applique l'empowerment collectif à son propre niveau. On peut imaginer observer et transférer les mécanismes d'"empowerment collectif" qui ont présidé au déroulement des ateliers à un projet plus vaste associant d'autres partenaires transnationaux.

	<p>Les partenaires du projet SCATE</p>
 <p>Provincia di Genova</p>	<p>Province de Gênes, Porteur du projet.</p>
	<p>Znanie Association, Sofia, Bulgarie</p>
	<p>Job Centre s.c.r.l, Città dei mestieri di Geneva, Italie</p>
 <p>ARBETARNAS BILDNINGSFÖRBUND</p>	<p>ABF Z Arbetarnas Bildningsförbund, Jämtland, Ostersund, Suède</p>
	<p>Cité des Sciences et de l'Industrie, Cité des métiers de Paris, France</p>